

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
États financiers combinés
31 mars 2023

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État combiné des résultats et du surplus accumulé.....	1
État combiné des gains et pertes de réévaluation.....	2
État combiné de la situation financière.....	3
État combiné de la variation des actifs financiers nets.....	4
État combiné des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires.....	6
Informations sectorielles.....	29

Aux membres de
Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2023, et les états combinés des résultats et du surplus accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers combinés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème soulevé dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée du Conseil au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats d'exploitation combinés et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 mars 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations - informations financières non exigées par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à l'annexe 1, portent sur l'établissement du surplus de financement de l'exercice. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers combinés. Le budget est plutôt présenté dans l'information sectorielle à l'annexe 1.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièr responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1
MNP SENCRL, srl

Alma (Québec)
Le 4 octobre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A134512

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des résultats et du surplus accumulé
Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Revenus (note 23)	58 548 570	42 516 381
Dépenses (note 24)	43 174 066	34 741 640
Surplus	15 374 504	7 774 741
Surplus accumulé au début déjà établi	67 926 162	60 151 421
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	(46 131)	-
Surplus accumulé au début redressé	67 880 031	60 151 421
Surplus accumulé à la fin	83 254 535	67 926 162

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des gains et pertes de réévaluation
Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Gains et pertes de réévaluation cumulés au début	-	-
Ajustement des gains et pertes de réévaluation cumulés au début	599 227	-
Gain (perte) non réalisé sur les placements	(1 402 394)	-
Gains et pertes de réévaluation cumulés à la fin	(803 167)	-

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la situation financière
au 31 mars 2023

	2023	2022
Actifs financiers		
Encaisse	36 581 108	3 165 171
Placements temporaires, 2,30 % à 3,00 %	4 082 199	666 683
Débiteurs (note 5)	14 963 978	12 428 446
Financement à recevoir	287 243	911 900
Prêts aux individus (note 6)	24 260	24 260
Placements à long terme (note 7)	25 396 145	24 186 422
Créances à long terme (note 8)	691 775	761 449
	82 026 708	42 144 331
Encaisses et placements assujettis à des restrictions (note 9)	3 159 744	2 163 940
	85 186 452	44 308 271
Passifs		
Emprunts bancaires (note 10)	-	80 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	9 052 619	6 758 769
Revenus reportés (note 12)	39 294 992	7 266 045
Dette à long terme (note 13)	14 768 865	15 233 674
Réserve de remplacement (note 14)	100 000	100 000
Réserve de biens mobiliers (note 15)	390 244	372 858
Réserve de formation (note 16)	104 968	104 968
Réserve sports-jeunesse (note 17)	168 990	180 535
Réserve d'eau potable et d'eaux usées (note 18)	1 417 962	1 325 480
	65 298 640	31 422 329
Actifs financiers nets	19 887 812	12 885 942
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 19)	59 307 848	51 699 238
Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation (note 19)	3 212 287	3 261 584
Frais payés d'avance	43 421	79 398
	62 563 556	55 040 220
Surplus accumulé	83 254 535	67 926 162
Gains et pertes de réévaluation cumulés	(803 167)	-
	82 451 368	67 926 162

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Engagements et éventualités (notes 21 et 22)

Au nom du conseil

LQChm

Chef

Mayline Marchand

administrateur

Mayline Marchand

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la variation des actifs financiers nets
Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Surplus de l'exercice	15 374 504	7 774 741
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 504 249)	(6 474 914)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 944 936	2 944 029
	(7 559 313)	(3 530 885)
Variation des frais payés d'avance	35 977	(4 398)
Variation des gains et pertes de réévaluation cumulés	(803 167)	-
Variation des actifs financiers nets	7 048 001	4 239 458
Actifs financiers nets au début déjà établis	12 885 942	8 646 484
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	(46 131)	-
Actifs financiers nets au début redressés	12 839 811	8 646 484
Actifs financiers nets à la fin	19 887 812	12 885 942

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	15 374 504	7 774 741
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats de filiales et de sociétés en commandite	(400 369)	(297 506)
Perte (gain) à la cession de placements	9 594	(2 610)
Radiation d'un placement à long terme	17 125	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 944 936	2 944 029
Utilisation de la réserve des biens mobiliers	17 386	(40 018)
Utilisation de la réserve sports-jeunesse	(11 545)	(11 826)
Affectation à la réserve d'eau potable et d'eaux usées	92 482	467 239
	18 044 113	10 834 049
Variation nette d'éléments hors trésorerie liées aux activités de fonctionnement	32 596 855	(2 158 266)
	50 640 968	8 675 783
Activités d'investissement		
Variation des placements temporaires	(3 415 516)	1 680 062
Acquisition de placements à long terme	(2 585 519)	(4 007 512)
Produit de la cession de placements à long terme	950 500	1 491 825
Variation des créances à long terme	69 674	66 050
Variation des encaisses et placements assujettis à des restrictions	(1 000 025)	(272 617)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 504 249)	(6 474 914)
	(16 485 135)	(7 517 106)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(80 000)	(60 000)
Variation des avances de la société en commandite Scierie Tackipotcikan	-	-
Produit de la dette à long terme	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(659 896)	(715 959)
	(739 896)	(775 959)
Augmentation de l'encaisse	33 415 937	382 718
Encaisse au début	3 165 171	2 782 453
Encaisse à la fin	36 581 108	3 165 171

Les opérations sans effet sur la trésorerie sont présentées à la note 25.

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Statuts et nature des activités

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil ») est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les Indiens qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté de Wemotaci, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil et les divers intervenants.

2. Corrections aux années antérieures

Les redressements sont en lien avec l'analyse des états financiers des années antérieures des différents bailleurs de fonds, le tout pour un montant total de 46 131 \$. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 31 mars 2023 et le surplus accumulé à cette date a été corrigé en conséquence.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er avril 2022, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a adopté la nouvelle norme concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, en vertu du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et comment évaluer un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. Le Conseil n'a pas procédé à l'adoption de cette nouvelle norme, car le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations.

Instruments financiers

Le 1er avril 2022, le Conseil a adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les actifs financiers, les passifs financiers et les dérivés en vertu du chapitre SP 3450, Instruments financiers. Le nouveau chapitre est appliqué prospectivement et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Comme il est décrit dans les méthodes comptables à la note 4, le Conseil comptabilise à la juste valeur les investissements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et tous les instruments dérivés, à l'exception de ceux qui sont liés à des instruments de capitaux propres non cotés d'une autre entité et qui doivent être réglés par la remise de ces instruments. Auparavant, les placements en actions cotés sur un marché actif étaient comptabilisés au coût, la juste valeur étant indiquée dans les notes afférentes aux états financiers combinés. L'adoption de cette modification de politique comptable a pour effet, dans l'exercice clos le 31 mars 2023, d'augmenter les placements assujettis à des restrictions ainsi que le cumul d'ouverture des gains et pertes de réévaluation de 599 227 \$.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

4. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par la direction du Conseil selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières de Services aux Autochtones Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable des Premières Nations, Conseil des Atikamekw de Wemotaci, comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

États financiers combinés

Périmètre de consolidation

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers combinés en vertu de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique.

Les états financiers combinés comprennent les états financiers du Fonds de fonctionnement – Fonds d'exploitation, du Fonds d'entreprise – Comité d'habitation, du Fonds d'entreprise – Collectif de crédit, du Fonds de développement économique et communautaire et de la Fiducie Mictikw Coria.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Club Odanak (La Tuque) inc.;
- 9089-3454 Québec inc.;
- 9092-5066 Québec inc.;
- 9154-3066 Québec inc.;
- 9143-3540 Québec inc.;
- 9365-3590 Québec inc.;
- 9408-1734 Québec inc.;
- 9412-5754 Québec inc.;
- 9461-5689 Québec inc.;
- Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski;
- Société en commandite Scierie Tackipotcikan;
- Société en commandite Développement économique Nictamitakok;
- Société en commandite Comptoir Atowkinatok;

4. Méthodes comptables (suite)

États financiers combinés (suite)

Périmètre de consolidation (suite)

- Société en commandite Manouane Sipi;
- Services Télécommunications Wemotaci;
- Société en commandite Wemogaz;
- Société de Télécommunications Atikamekw-Cri, S.E.C.;
- Société en commandite Pierre Naud/Mokotakan.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les autres créances à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer et les dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Constatation des produits et des produits reportés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le céant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par le Conseil, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le Conseil comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

4. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits et des produits reportés (suite)

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvé par la SCHL. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Réserve de remplacement, des biens mobiliers, de formation, sports-jeunesse et d'eau potable et d'eaux usées

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve sports-jeunesse représente les fonds disponibles pour les délégations de la communauté qui participent aux prochains JAIB ou encore en vue de la présentation éventuelle des JAIB dans la communauté. Étant donné que les dépenses ne sont pas encore effectuées et que ces fonds doivent être dépensés à des fins précises, nous avons reporté ces revenus.

La réserve d'eau potable et d'eaux usées représente les fonds disponibles pour les projets futurs de mise à niveau des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

L'affectation annuelle à la réserve de remplacement du Comité d'habitation correspond à un montant mensuel fixe par unité et comptabilisée aux dépenses courantes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux suivants :

	Taux
Bâtiments	4 %
Infrastructures	5 %
Machinerie et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Réservoir	6,67 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours. Elles seront amorties seulement suite à leur mise en service.

4. Méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation**

Les bâtiments – Projet article 95 sont comptabilisés au coût, diminué de toutes les subventions reçues. Ils sont amortis à un montant égal à la réduction annuelle du principal de la dette à long terme s'y rapportant. Cet amortissement annuel est imputé aux dépenses courantes.

Réduction de valeur

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Passif au titre des sites contaminés

Un passif au titre des sites contaminés doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de l'encaisse, du découvert bancaire et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers combinés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, les passifs au titre des sites contaminés et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Débiteurs

	2023	2022
Clients	2 557 115	2 006 197
Loyers	10 848 308	9 943 075
Provision pour créances douteuses	(11 978 860)	(10 617 937)
	1 426 563	1 331 335
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	3 165 182	6 025 864
Autres	2 666 257	1 104 128
Gouvernement provincial	3 481 488	632 442
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	1 245 050	1 231 359
Société en commandite Comptoir Atowkinatok	254 991	131 514
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	204 369	140 037
Société en commandite Scierie Tackipotcikan	642 918	-
Club Odanak (La Tuque) inc.	818 093	645 710
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	146 986	103 376
Corporation Nikanik Wemotaci inc.	189 225	602 201
Taxes à la consommation	722 856	480 480
	14 963 978	12 428 446

6. Prêts aux individus

	2023	2022
Prêts avec taux d'intérêt et modalités de recouvrement variés	1 051 620	1 051 620
Provision pour prêts douteux	(1 027 360)	(1 027 360)
	24 260	24 260

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

7. Placements à long terme

	2023	2022
Entreprises publiques		
Club Odanak (La Tuque) inc., 400 000 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(2 138 478)	(1 851 872)
Quote-part de la perte nette	(308 393)	(286 606)
Solde à la fin	(2 446 871)	(2 138 478)
9089-3454 Québec inc. (commandité de Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(17 511)	(16 118)
Quote-part de la perte nette	(1 495)	(1 393)
Solde à la fin	(19 006)	(17 511)
9092-5066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Scierie Tackipotcikan), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(13 531)	(12 138)
Quote-part de la perte nette	(1 493)	(1 393)
Solde à la fin	(15 024)	(13 531)
9154-3066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Comptoir Atowkinatok), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(12 908)	(11 514)
Quote-part de la perte nette	(1 495)	(1 394)
Solde à la fin	(14 403)	(12 908)
9143-3540 Québec inc. (commandité de Société en commandite Développement économique Nictamitakok), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(17 525)	(16 131)
Quote-part de la perte nette	(1 495)	(1 394)
Solde à la fin	(19 020)	(17 525)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
9365-3590 Québec inc. (commandité de Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(3 965)	(2 572)
Quote-part de la perte nette	(1 495)	(1 393)
Solde à la fin	(5 460)	(3 965)
9408-1734 Québec inc. (commandité de Société en commandite Wemogaz), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(1 293)	100
Quote-part de la perte nette	(1 495)	(1 393)
Solde à la fin	(2 788)	(1 293)
9412-5754 Québec inc., (commandité de Société de Télécommunications Atikamekw-Cri S.E.C.), 300 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 16,67 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Acquisition d'actions	300	-
Quote-part de la perte nette	(199)	-
Solde à la fin	101	-
9461-5689 Québec inc. (commandité de S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan), 51 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 51,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Acquisition d'actions	51	-
Quote-part du bénéfice net	674	-
Solde à la fin	725	-
Société en commandite Pierre Naud/Mokotakan, à la valeur de consolidation (détenue de 51 % des parts)		
Acquisition de parts	2 237 939	-
Quote-part du bénéfice net	66 708	-
Solde à la fin	2 304 647	-
Société en commandite Société Télécommunications Atikamekw-Cri, à la valeur de consolidation (détenue de 16,67 % des parts)		
Acquisition de parts	300	-
Quote-part de la perte nette	(5 374)	-
Solde à la fin	(5 074)	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	757 895	325 966
Quote-part du bénéfice net	383 370	431 929
Solde à la fin	1 141 265	757 895
Société en commandite Scierie Tackipotcikan, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	221 339	227 118
Quote-part de la perte nette	(70 446)	(5 779)
Solde à la fin	150 893	221 339
Société en commandite Développement économique Nictamitakok, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	972 733	1 003 630
Quote-part de la perte nette	(11 929)	(30 897)
Solde à la fin	960 804	972 733
Société en commandite Comptoir Atowkinatok, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	473 960	320 642
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	(243 568)	153 318
Solde à la fin	230 392	473 960
Société en commandite Manouane Sipi, à la valeur de consolidation (détention de 50,00 % des parts A et de 51,00 % des parts B)		
Solde au début	(28 943)	180 036
Quote-part de la perte nette	(41 223)	(208 979)
	(70 166)	(28 943)
Avances à la Société en commandite Manouane Sipi, sans intérêt ni modalités de recouvrement	221 660	151 660
Solde à la fin	151 494	122 717
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C., à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	441 826	37 519
Quote-part du bénéfice net	455 042	404 307
Solde à la fin	896 868	441 826

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Placements à long terme (suite)

	2023	2022
Société en commandite Wemogaz, à la valeur de consolidation (détenzione de 99,99 % des parts)		
Solde au début	200 690	352 117
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	184 675	(151 427)
Solde à la fin	<u>385 365</u>	<u>200 690</u>
	3 694 908	985 949

Autres

Prêt à un particulier, 5,00 %, recouvré au cours de l'exercice	-	17 125
Avances à une société, 6 %, recouvrables par versements mensuels de 658 \$, boni de 10,00 % des produits avant impôt et rémunération de l'actionnaire de Miskizann inc., capital et intérêts, moratoire de capital jusqu'en septembre 2023, échéant en septembre 2026	55 000	55 000
Obligations (coût de 7 337 137 \$ en 2023; valeur au marché de 7 829 629 \$ en 2022)	6 601 241	7 874 342
Actions (coût de 3 512 129 \$ en 2023; valeur au marché de 4 417 363 \$ en 2022)	3 502 924	3 912 129
Fonds communs de placement (coût de 11 544 229 \$ en 2023; valeur de marché de 11 461 887 \$ en 2022)	<u>11 542 072</u>	<u>11 341 877</u>
	<u>21 701 237</u>	<u>23 200 473</u>
	<u>25 396 145</u>	<u>24 186 422</u>

8. Crédits à long terme

	2023	2022
Subvention (réfection de l'école primaire) à recevoir du Secrétariat aux Affaires autochtones pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 5,95 %, encaissable par versements semestriels de 47 613 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	371 425	441 099
Subvention (infrastructures JAIB) à recevoir du Secrétariat aux Affaires autochtones pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 5,51 %, dont les modalités d'encaissement n'ont pas encore été déterminées	<u>320 350</u>	<u>320 350</u>
	<u>691 775</u>	<u>761 449</u>

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

9. Encaisses et placements assujettis à des restrictions

	2023	2022
Réserve SCHL – Encaisse (a)(b)	63 721	14 866
Réserve SCHL – Obligations (coût de 392 289 \$ en 2023; valeur au marché de 412 748 \$ en 2022) (a)(b)	400 127	392 289
Réserve SCHL – Fonds communs de placement (coût de 1 262 753 \$ en 2023; valeur au marché de 561 849 \$ en 2022) (a)(b)	1 241 059	563 789
Fonds de bande – capital (c)	129 361	129 361
Fonds de bande – revenus (c)	137 108	130 565
	1 971 376	1 230 870

L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN)(d)

Solde au début	933 070	705 038
Contributions	215 797	215 766
Intérêts	39 501	12 266
Solde à la fin	1 188 368	933 070
	3 159 744	2 163 940

- a) En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant doit être porté au crédit du compte des réserves de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.
- b) Au 31 mars 2023, les placements des réserves étaient insuffisants de 241 203 \$ (704 966 \$ en 2022) pour combler le montant inscrit aux réserves. Le Conseil devra transférer les montants nécessaires dès que les liquidités seront disponibles.
- c) Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du vérificateur général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.
- d) L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) détient un dépôt correspondant à 5,00 % de sa dette initiale émise au Conseil, auquel on ajoute les intérêts et les contributions annuelles. Le fonds est placé à un taux variable. Pour l'exercice, le taux de rendement a été entre 0,38 % et 4,45 %.

10. Emprunts bancaires

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par un lien sur les créances et les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 2 500 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Le Conseil dispose également d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 550 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	4 459 873	3 193 281
Frais courus	1 573 683	1 061 695
Intérêts	3 161	3 161
Surplus à retourner à Services aux Autochtones Canada	25 935	230 204
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	100 890	100 890
Salaires	2 069 919	1 025 036
Société en commandite Comptoir Atowkinatok	-	114 218
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	27 611	27 611
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.	394 635	406 628
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	51 341	51 341
Corporation Nikanik Wemotaci inc.	279 367	-
Société en commandite Wemogaz	66 204	36 242
Société en commandite Scierie Tackipotcikan	-	508 462
	9 052 619	6 758 769

12. Revenus reportés

	Financement reçu en 2023	Revenus constatés en 2023	Solde disponible le 31 mars 2023	Solde disponible le 31 mars 2022
Fédéral	41 655 685	9 499 427	39 189 138	7 032 880
Provincial	34 410	61 067	34 410	61 067
Autres	-	100 654	71 444	172 098
	41 690 095	9 661 148	39 294 992	7 266 045

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

13. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt, 6,35 %, remboursable par versements semestriels de 48 080 \$, capital et intérêts, garanti par une contribution à recevoir du Secrétariat aux Affaires autochtones, échéant en mai 2027	371 425	441 098
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 1 982 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	154 600	174 251
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 4 640 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	361 128	407 157
Emprunt, 6,01 %, remboursable par versements mensuels de 999 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2023, échéant en janvier 2030(a)	66 996	74 700
Emprunt, 6,01 %, remboursable par versements mensuels de 740 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2023, échéant en janvier 2030	49 664	55 375
Emprunt, 2,48 %, remboursable par versements mensuels de 1 395 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en juillet 2026	53 493	68 699
Emprunt, 4,32 %, remboursable par versements mensuels de 2 533 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en mai 2025, échéant en juillet 2027	119 931	144 288
Emprunt, 5,75 %, remboursable par versements mensuels de 7 337 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2023, échéant en octobre 2033(a)	696 474	743 013
Emprunt, 5,51 %, remboursable par versements semestriels de 37 147 \$, capital et intérêts, garanti par une contribution à recevoir du Secrétariat aux Affaires autochtones, échéant en août 2024	104 939	170 721
Emprunt, 6,01 %, remboursable par versements mensuels de 1 549 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2023, échéant en janvier 2030(a)	103 928	115 879
Emprunts, 1,56 %, échus au cours de l'exercice	-	102 909

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

13. Dette à long terme (suite)

	2023	2022
Hypothèques immobilières de la SCHL, garanties par Services aux Autochtones Canada (Programme article 95 de la SCHL)		
Emprunt, 1,87 %, remboursé au cours de l'exercice (projet #1)	-	3 016
Emprunt, 0,83 %, remboursable par versements de 967 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2025 (projet #2)	24 901	36 244
Emprunt, 4,25 %, remboursable par versements mensuels de 2 247 \$, capital et intérêts, échéant en août 2024 (projet #3)	37 014	62 218
Emprunt, 4,07 %, remboursable par versements mensuels de 819 \$, capital et intérêts, échéant en août 2025 (projet #4)	22 604	31 503
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 478 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #5)	27 585	33 092
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 478 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #6)	27 585	33 092
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 1 604 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet #7)	90 284	108 309
Emprunt, 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 578 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2031 (projet #8)	48 436	53 819
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 2 279 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2030 (projet #9)	178 978	201 349
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 3 714 \$, capital et intérêts, échéant en août 2028 (projet #10)	219 461	256 594
Emprunt, 2,49 %, remboursable par versements mensuels de 773 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2023, échéant en janvier 2030 (projet #11)(a)	58 267	65 997
Emprunt, 2,49 %, remboursable par versements mensuels de 1 264 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2023, échéant en janvier 2030 (projet #12)(a)	95 245	107 880
Emprunt, 2,49 %, remboursable par versements mensuels de 930 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2023, échéant en janvier 2032 (projet #13)(a)	88 449	97 296
Emprunt, 1,12 %, remboursable par versements mensuels de 1 215 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2026, échéant en avril 2038 (projet #18)	202 305	214 551
Emprunt, 4,52 %, remboursable par versements mensuels de 3 113 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2023, échéant en avril 2038 (projet #19)(a)	409 459	431 726

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

13. Dette à long terme (suite)

	2023	2022
Financement en cours, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 2 801 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en avril 2035 (projet #20)	397 422	403 604
Financement en cours, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 4 081 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en avril 2035 (projet #21)(a)	587 423	588 000
Financement en cours (projet #22)	195 087	-
Autorité financière des Premières Nations – dette obligataire portant intérêt au taux de 2,15 %, remboursable par un seul versement final à la fin d'un terme de 10 ans, soit en juin 2030, capital et intérêts, garantie par les revenus de l'Entente Hydro-Québec Atikamekw Nehirowisiw 2015, de l'attribution de revenus de la Fiducie Mictikw Coria et de revenus de l'Entente Hydro-Québec Wemotaci (2002)	9 474 000	9 474 000

Hypothèques immobilières de Desjardins, garanties par Services aux Autochtones Canada

Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet #14)	188 266	199 810
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet #15)	188 368	199 928
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 986 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2035 (projet #17)	125 148	133 556
	14 768 865	15 233 674

- a) Les emprunts renouvelables au cours du prochain exercice n'ont pas été présentés à court terme, et ce, même si à la date du rapport, le refinancement n'a pas été complété avec le créancier, car ces emprunts sont assortis de garanties ministérielles, ce qui fait en sorte que le renouvellement est assuré.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	669 912
2025	579 917
2026	539 138
2027	547 555
2028	490 132

14. Réserve de remplacement

	2023	2022
Camion de pompier	100 000	100 000

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

15. Réserve de biens mobiliers		2023	2022
Solde au début		372 858	412 876
Affectation (utilisation) de l'exercice		17 386	(40 018)
Solde à la fin		390 244	372 858
16. Réserve de formation		2023	2022
Solde au début et à la fin		104 968	104 968
17. Réserve sports-jeunesse		2023	2022
Solde au début		180 535	192 361
Utilisation de l'exercice		(11 545)	(11 826)
Solde à la fin		168 990	180 535
18. Réserve d'eau potable et d'eaux usées		2023	2022
Solde au début		1 325 480	858 241
Affectation de l'exercice		92 482	467 239
Solde à la fin		1 417 962	1 325 480
19. Immobilisations corporelles			
	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2023 Valeur nette</i>
			<i>2022 Valeur nette</i>
Bâtiments	63 152 551	27 226 209	35 926 342
Infrastructures	33 134 486	11 450 744	21 683 742
Machinerie et équipement	3 332 645	2 627 646	704 999
Matériel informatique	1 415 964	1 103 563	312 401
Matériel roulant	3 141 209	2 575 592	565 617
Mobilier de bureau	892 661	784 328	108 333
Réservoir	31 326	24 912	6 414
Immobilisations en cours	-	-	-
	105 100 842	45 792 994	59 307 848
			51 699 238

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

19. Immobilisations corporelles (suite)

Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Bâtiments article 95	6 284 394	3 072 107	3 212 287	3 261 584

20. Régime de retraite à prestations définies

Le passif des vacances comprend les vacances que les employés reportent aux années futures. Soit les employés ont gagné cet avantage, soit ils y ont droit au cours du prochain exercice budgétaire.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations définies. En vertu du régime, les cotisations sont versées par les adhérents et par les employeurs. Le régime est enregistré sous le numéro 0412221. Le promoteur du régime, soit le Régime des Bénéfices Autochtone, doit financer le régime de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions du régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle triennale. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service, multiplié par 1,875 %, 2,000 % ou 0,700 % selon le type de régime choisi de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Bien que ce régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations définies, le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations définies énoncées dans le Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Il comptabilise le régime en se conformant aux normes relatives aux régimes à cotisations définies. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2023 a été de 1 714 719 \$ (1 250 786 \$ en 2022).

21. Engagements

Le Conseil s'est engagé par contrat pour l'entretien de sa voirie et de la route 25. Les paiements minimums exigibles annuels au cours des trois prochains exercices totalisent 10 481 083 \$ et se détaillent comme suit :

2024	3 834 073 \$
2025	3 323 505 \$
2026	3 323 505 \$

22. Éventualités

Poursuite

Au cours d'un exercice antérieur, le Conseil a reçu une mise en demeure d'un fournisseur relativement aux travaux liés au projet de construction d'usine d'eau potable. Le montant réclamé est de 1 216 672 \$, dont un montant de 303 158 \$ est déjà provisionné aux états financiers combinés du Conseil. Pour sa part, le Conseil désire imposer une pénalité sur contrat de 784 800 \$ pour les retards cumulatifs du projet, tandis que le fournisseur estime la pénalité à payer d'un montant de 162 000 \$. Le Conseil a contesté cette réclamation. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil pourrait devoir verser le cas échéant. Aucune provision supplémentaire n'a été constituée dans les états financiers combinés.

Cautionnement

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par une filiale et des sociétés en commandite détenues par le Fonds de développement économique et communautaire pour un montant maximum de 3 262 103 \$. Au 31 mars 2023, ces emprunts totalisent 727 703 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut des sociétés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

23. Revenus par source

	2023	2022
Fédéral		
Services aux Autochtones Canada	51 242 012	31 036 878
Autres	6 603 994	4 980 285
Provincial	5 561 313	3 570 341
Revenus reportés	(8 922 911)	(997 384)
Autres	4 073 756	3 923 651
<u>Gain (perte) à la cession de placements</u>	<u>(9 594)</u>	2 610
	58 548 570	42 516 381

24. Dépenses d'exploitation par objet

	2023	2022
Salaires et charges sociales	17 604 775	14 799 102
Biens et services	22 241 219	16 599 650
Radiation d'un placement à long terme	17 125	-
Intérêts sur la dette à long terme	366 011	398 859
Amortissement des immobilisations corporelles	2 944 936	2 944 029
	43 174 066	34 741 640

25. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé les redressements en lien avec l'analyse des états financiers des années antérieures des différents bailleurs de fonds en augmentation des revenus reportés pour un montant de 46 131 \$. La contrepartie a été comptabilisée en diminution du surplus accumulé.

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé la variation de l'écart entre le coût et la valeur au marché des placements en diminution des placements assujettis à des restrictions pour un montant de 4 221 \$ et en diminution des placements à long terme pour un montant de 798 946 \$. La contrepartie a été comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Au cours de l'exercice, une dette à long terme d'un montant de 195 087 \$ a été comptabilisée en contrepartie d'un financement à recevoir du même montant.

Étant donné qu'il n'y a eu aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ces opérations ne figurent pas à l'état des flux de trésorerie.

26. Entente avec Hydro-Québec

Suite à la mise en service complète des centrales hydroélectriques en 2009-2010, l'Entente – Wemotaci (2002) avec Hydro-Québec prévoit des fonds totaux de 24 904 142 \$ qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 410 170 \$ (404 108 \$ en 2022) a été encaissée par le Conseil.

Aussi, l'Entente Hydro-Québec – Atikamekw Nehirowisiw (2015) prévoit des fonds totaux de 7 612 146 \$ pour le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement économique et communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 193 382 \$ (191 355 \$ en 2022) a été encaissée par le Conseil.

27. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions cotées sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées est déterminée en fonction des cours acheteurs sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, l'entité a appliqué des techniques d'évaluation qui intègrent des données disponibles sur les marchés financiers, notamment les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents et les courbes de rendement des taux d'intérêt. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

27.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

27.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'entité sont liés à l'encaisse, aux placements temporaires, aux débiteurs, au financement à recevoir, aux prêts aux individus, aux placements à long terme et aux créances à long terme.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

27. Instruments financiers (suite)

27.2 Risque de crédit (suite)

L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2023	2022
Encaisse	36 581 108	3 165 171
Placements temporaires	4 082 199	666 683
Débiteurs	14 963 978	12 428 446
Financement à recevoir	287 243	911 900
Prêts aux individus	24 260	24 260
Placements à long terme	25 396 145	24 186 422
Créances à long terme	691 775	761 449
Encaisses et placements assujettis à des restrictions	3 159 744	2 163 940
	85 186 452	44 308 271

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

27.2.1 Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Conseil évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. Le Conseil ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le Conseil croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minimale. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs au 31 mars, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	253 454	918 906
En souffrance :		
Moins de 30 jours	45 385	28 934
De 30 à 60 jours	132 719	28 634
Plus de 60 jours	26 511 280	22 069 909
	26 942 838	23 046 383
Moins la provision pour créances douteuses	(11 978 860)	(10 617 937)
	14 963 978	12 428 446

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

27. Instruments financiers (suite)

27.2.1 Débiteurs (suite)

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	10 617 937
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	1 360 923
Montants recouvrés	-
Solde à la fin	11 978 860

Le Conseil est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

27.2.2 Placements de portefeuille

Le Conseil atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral ou provinciaux.

Le Conseil considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

27.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Conseil gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Conseil établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2023				Total
	<i>Moins d'un an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	9 052 619	-	-	-	9 052 619
Revenus reportés	39 294 992	-	-	-	39 294 992
Dette à long terme	669 912	1 666 610	962 250	11 470 093	14 768 865
Réserve de remplacement	100 000	-	-	-	100 000
Réserve de biens mobiliers	390 244	-	-	-	390 244
Réserve de formation	104 968	-	-	-	104 968
Réserve de sports-jeunesse	168 990	-	-	-	168 990
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	1 417 962	1 417 962
	49 781 725	1 666 610	962 250	12 888 055	65 298 640

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2023

27. Instruments financiers (suite)

27.3 Risque de liquidité (suite)

	<i>Moins d'un an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Emprunt bancaire	80 000	-	-	-	80 000
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 758 769	-	-	-	6 758 769
Revenus reportés	7 266 045	-	-	-	7 266 045
Dette à long terme	698 550	1 758 948	1 098 840	11 677 336	15 233 674
Réserve de remplacement	100 000	-	-	-	100 000
Réserve de biens mobiliers	372 858	-	-	-	372 858
Réserve de formation	104 968	-	-	-	104 968
Réserve de sports-jeunesse	180 535	-	-	-	180 535
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	1 325 480	1 325 480
	15 561 725	1 758 948	1 098 840	13 002 816	31 422 329

27.4 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conseil est exposé à ces risques.

27.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du Conseil est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme le Conseil a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Conseil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>Total</i>
Actifs financiers			
Prêts aux individus	24 260	-	24 260
Placements	55 000	-	55 000
Créances à long terme	691 775	-	691 775
Placements assujettis à des restrictions	3 159 744	-	3 159 744
Passifs financiers			
Dette à long terme	14 768 865	-	14 768 865

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2023

27. Instruments financiers (suite)

27.4.1 Risque de taux d'intérêt (suite)

	<i>2022</i>	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>Total</i>
Actifs financiers				
Prêts aux individus		24 260		24 260
Placements		72 125		72 125
Créances à long terme		761 449		761 449
Placements assujettis à des restrictions		2 163 940		2 163 940
Passifs financiers				
Emprunt bancaire		-	80 000	80 000
Dette à long terme		15 233 674		15 233 674

28. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

	Budget			Revenus								
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
									31 mars 2023		31 mars 2022	
ADMINISTRATION												
103 Election (#103)	21 700	21 700	-	-	-	25 122	25 122	25 122	-	-	-	-
107 Maison des jeunes (#107)	328 235	328 235	-	-	-	191 977	191 977	191 977	-	-	-	-
108 Développement de la capacité de gouvernance - Gestion financière (#108)	-	-	-	-	137 715	(73 712)	64 003	64 003	-	-	-	-
112 Délégation JAIB (#112)	5 212	5 212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
117 Rassemblement familles-enfants disparus (#117)	16 971	16 971	-	-	-	12 324	12 324	12 324	-	-	(1 774)	-
118 Mobilisation communautaire (#118)	-	-	-	-	-	10 940	10 940	10 940	-	-	(23 925)	-
121 Projet DPI - Ressources humaines - capacité de gouvernance (#121)	-	-	-	-	107 776	-	107 776	107 776	-	-	-	-
123 Bureau Politique (#123)	535 973	535 973	-	-	-	660 481	660 481	660 481	-	-	-	-
126 Plan mesures d'urgence (#126)	20 077	20 077	-	-	-	6 666	6 666	-	6 666	-	6 666	-
128 Société canadienne des postes (#128)	61 878	60 650	1 228	-	-	45 411	45 411	40 361	5 050	-	5 050	4 756
129 Services informatiques (#129)	148 218	148 218	-	-	-	294 850	294 850	294 850	-	-	-	-
131 Gazoduc (#131)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
132 Élaboration textes législatifs LGFPN (#132)	5 000	5 000	-	-	-	5 000	5 000	19 138	(14 138)	-	(14 138)	(3 249)
134 Tournoi de golf (#134)	-	-	-	-	-	22 880	22 880	25 745	(2 865)	-	(2 865)	(71)
135 Projet Wemhab (#135)	-	-	-	-	-	-	-	84 468	(84 468)	-	(84 468)	(9 209)
139 Bureau de gestion territoriale (#139)	367 059	367 059	-	-	38 750	259 984	298 734	298 734	-	-	-	-
141 Fonds d'harmonisation (#141)	300 000	300 000	-	-	53 311	150 000	203 311	203 311	-	-	-	-
142 Centre des chefs de territoire (#142)	-	-	-	-	-	490	490	490	-	-	-	-
143 Revendications particulières (#143)	-	-	-	-	49 634	-	49 634	79 945	(30 311)	-	(30 311)	-
147 Tables de discussion (#147)	134 866	134 866	-	430 598	(269 133)	-	161 465	161 465	-	-	-	-
151 Commémoration 50e Wemotaci (#151)	325 000	380 161	(55 161)	-	-	470 017	470 017	470 017	-	-	-	-
154 Projet Kokomino (Agri-diversité) (#154)	-	-	-	-	-	314 686	314 686	314 686	-	-	-	-
155 Dossier - Construction Jacques Dubois et fils (#155)	-	-	-	-	-	17 780	17 780	17 780	-	-	-	-
156 Renforcement des capacités (C-92) (#156)	-	-	-	542 000	(528 734)	-	13 266	13 266	-	-	-	-
157 I.B.E.C.C. (#157)	352 675	352 675	-	443 675	(135 794)	(247 310)	60 571	60 571	-	-	-	-
159 Visite papale (#159)	-	-	-	-	-	21 715	21 715	21 715	-	-	-	-
160 Commémoration pensionnat (#160)	-	-	-	-	-	7 228	7 228	7 228	-	-	-	-
161 Canada en fête (#161)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 018	-
162 Prévention criminalité (#162)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 825	-
163 Recours régime forestier québécois (#163)	-	-	-	-	-	-	-	305 678	(305 678)	-	(305 678)	(70 758)
164 Dossier mines CQU59 (#164)	-	-	-	50 000	(49 271)	-	729	729	-	-	-	(9 788)
180 Pandémie COVID-19 (#180)	35 000	35 000	-	478 554	(342 452)	(4 706)	131 396	131 396	-	-	-	-
181 Crue printanière (#181)	-	-	-	-	-	4 706	4 706	4 706	-	-	-	-
705 Projet études mini centrale Manawan Sipi (#705)	-	-	-	-	-	70 000	70 000	70 000	-	-	-	-
710 Projet d'amélioration site Pow-Wow 2022 (#710)	-	-	-	-	-	29 779	29 779	29 779	-	-	-	-
711 Projet garage (#711)	-	-	-	70 000	(70 000)	-	-	-	-	-	-	(9 800)
712 Projet bâtiments commerciaux (#712)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 797)
713 Projet BMR (#713)	-	-	-	-	-	-	-	9 042	(9 042)	-	(9 042)	(6 734)
714 Projet entente Hydro-Québec (#714)	-	-	-	-	-	23 026	23 026	23 026	-	-	-	(10 680)
715 Projet centre hébergement des aînés (#715)	-	-	-	-	-	275 530	275 530	275 530	-	-	-	(3 982)
716 Projet construction centre de formation professionnelle (#716)	-	-	-	-	-	8 622	8 622	8 622	-	-	-	-
721 Ajout de terre de réserve (#721)	-	-	-	-	-	-	-	1 234	(1 234)	-	(1 234)	(10 884)
722 Projet aréna-piscine (#722)	-	-	-	-	-	-	-	2 585	(2 585)	-	(2 585)	(10 674)
736 Projet auberge (#736)	-	-	-	-	-	-	-	26 833	(26 833)	-	(26 833)	-
741 Permis pour production de cannabis (#741)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 171)
743 Projet hôtel à Parent (#743)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
744 Acquisition bureau de poste Trois-Rivières (#744)	-	-	-	-	-	-	-	4 934	(4 934)	-	(4 934)	-
745 Hôtel La Tuque (#745)	-	-	-	-	-	-	-	47 010	(47 010)	-	(47 010)	-
122 Soutien aux bandes (#122)	1 416 717	1 227 407	189 310	1 055 877	-	1 619 897	2 675 774	2 393 889	281 885	-	281 885	689 347
	4 074 581	3 939 204	135 377	3 070 704	(1 008 198)	4 223 383	6 285 889	6 521 386	(235 497)	-	(235 497)	528 450
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI												
101 Développement économique (#101)	223 870	223 870	-	234 953	-	-	234 953	324 401	(89 448)	-	(89 448)	-

	Budget			Revenus				Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	31 mars 2023							
ÉDUCATION														
200 Administration - Fonctionnement - École primaire et école secondaire (#200)	3 728 382	2 928 770	799 612	16 283 985	-	(7 520 512)	8 763 473	1 211 267	7 552 206	-	7 552 206	1 679 892		
201 École primaire Seskitin (#201)	2 044 274	2 044 274	-	-	-	2 655 670	2 655 670	2 604 463	51 207	(51 207)	-	218 386		
202 École secondaire Nikanik (#202)	1 470 710	1 470 710	-	-	-	1 567 580	1 567 580	1 550 260	17 320	(17 320)	-	(152 299)		
203 Éducation postsecondaire (#203)	1 169 056	1 169 056	-	768 794	-	248 833	1 017 627	1 017 627	-	-	-	-		
205 Service de transport aux élèves (tout type d'écoles) (#205)	718 747	1 268 747	(550 000)	-	-	104 164	104 164	89 164	15 000	(15 000)	-	-		
208 Service d'hébergement des élèves (#208)	65 100	65 100	-	-	-	55 325	55 325	55 325	-	-	-	-		
209 Aide financière - Allocations (#209)	10 674	10 674	-	-	-	6 238	6 238	6 238	-	-	-	-		
210 Orientation et counselling (#210)	58 173	58 173	-	-	-	46 419	46 419	46 419	-	-	-	-		
213 Programme Jeunesse - Promotion et sensibilisation aux carrières (#213)	38 581	38 581	-	-	-	1 584	38 581	40 165	-	-	-	-		
214 Éducation spéciale (#214)	3 463 709	3 463 709	-	-	-	392 079	1 943 826	2 335 905	2 323 391	12 514	(12 514)	-		
216 Programme jeunesse - Emploi jeunesse - été (#216)	37 163	37 163	-	-	-	37 163	37 163	37 163	-	-	-	-		
218 Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (P.A.P.P.N.) (#218)	142 518	142 518	-	291 203	-	-	291 203	122 598	168 605	-	168 605	102 040		
220 Bibliothèque (#220)	67 024	67 024	-	-	-	46 387	46 387	46 387	-	-	-	-		
221 Langues et culture (#221)	412 834	412 834	-	-	-	798 488	798 488	798 488	-	-	-	-		
222 Programme jeunesse - Sciences et technologie (#222)	8 680	8 680	-	-	95	12 248	12 343	12 343	-	-	-	-		
224 Programme jeunesse (#224)	-	-	-	-	-	-	5 914	5 914	5 914	-	-	-		
225 Implication parentale (#225)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
226 Connexion internet (#226)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
227 Appel Initiative TIC (#227)	44 811	44 811	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
229 Service de garde scolaire (#229)	350 328	350 328	-	-	-	17 130	17 130	17 130	-	-	-	-		
231 Initiative des langues autochtones (#231)	199 968	199 968	-	-	99 666	3 435	103 101	103 101	-	-	-	-		
238 Programme de partenariat en éducation (#238)	143 649	143 649	-	-	119 835	-	119 835	119 835	-	-	-	-		
239 Éducation des adultes (#239)	281 004	281 004	-	352 437	-	-	352 437	352 437	-	-	-	-		
240 Amélioration continue des écoles (#240)	784 329	784 329	-	-	829 479	-	829 479	829 479	-	-	-	-		
241 Innovation en éducation (#241)	39 789	39 789	-	-	13 891	40 580	54 471	54 471	-	-	-	-		
242 Agent culturel (#242)	72 753	72 753	-	-	55 802	-	55 802	57 586	(1 784)	-	(1 784)	-		
243 Initiative des partenariats du CEPN (#243)	-	-	-	-	20 814	-	20 814	20 814	-	-	-	-		
245 Programme partenariats post-secondaire (#245)	-	-	-	-	35 214	-	35 214	35 214	-	-	-	-		
246 Club des petits déjeuners (#246)	23 639	23 639	-	-	-	23 639	23 639	23 639	-	-	-	-		
247 Initiative 4-8 ans 2021-2022 (#247)	-	-	-	-	8 790	-	8 790	8 790	-	-	-	-		
249 Soutien à la persévérance scolaire (#249)	252 008	252 008	-	-	-	32 755	32 755	32 755	-	-	-	-		
251 Nutrition (#251)	204 347	204 347	-	-	-	14 102	14 102	14 102	-	-	-	-		
252 Littératie et numérité (#252)	147 118	147 118	-	-	-	12 075	12 075	12 075	-	-	-	-		
253 Service aux élèves (#253)	245 783	245 783	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
254 Sport-jeunesse (#254)	14 423	14 423	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
255 Aide financière spéciale (#255)	25 000	25 000	-	-	-	2 068	2 068	2 068	-	-	-	-		
256 Lutte contre l'intimidation (#256)	-	-	-	-	20 000	5 000	25 000	25 000	-	-	-	-		
257 Initiative éducation par le territoire (#257)	-	-	-	-	(35 227)	35 227	-	-	-	-	-	-		
280 Retour en classe COVID-19 (#280)	354 664	354 664	-	-	100 192	-	100 192	100 192	-	-	-	-		
	16 619 238	16 369 626	249 612	17 696 419	1 662 214	232 335	19 590 968	11 775 900	7 815 068	(96 041)	7 719 027	1 848 019		

	Budget			Revenus				Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	31 mars 2023						
SERVICE DE LA SANTÉ													
300 Gestion et coordination (#300)	838 781	838 781	-	1 746 292	-	(696 726)	1 049 566	678 586	370 980	(98 169)	272 811	920 208	
301 Services aux patients (#301)	738 730	796 007	(57 277)	738 730	23 295	-	762 025	762 025	-	-	-	110 640	
302 Interpréte en milieu hospitalier (#302)	86 212	86 212	-	-	-	66 091	66 091	68 195	(2 104)	-	(2 104)	(2 128)	
308 Soins à domicile et en milieu communautaire (#308)	738 719	366 632	372 087	411 921	-	-	411 921	411 921	-	-	-	20 050	
309 Santé scolaire (#309)	-	-	-	-	-	105 481	105 481	105 481	-	-	-	-	
311 ISGPNI (#311)	-	-	-	-	(192 042)	192 042	-	-	-	-	-	-	
312 Volet diabète (#312)	149 796	149 796	-	251 797	-	(58 883)	192 914	192 914	-	-	-	13 318	
318 Prévention du cancer (#318)	9 784	9 784	-	-	-	(9 059)	14 160	5 101	5 101	-	-	-	
320 Participation sportive (#320)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
321 Stratégie tabagisme (#321)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
323 AGJEA (#323)	-	-	-	510 000	(534 189)	24 189	-	-	-	-	-	-	
326 Technologies émergentes (#326)	-	-	-	27 277	-	-	27 277	17 070	10 207	-	10 207	30 256	
330 Initiative sécurité alimentaire (#330)	-	-	-	-	-	17 477	17 477	17 477	-	-	-	-	
349 Aides familiales (#349)	176 683	176 683	-	102 995	-	-	102 995	59 303	43 692	-	43 692	67 032	
354 Représentant santé communautaire (#354)	40 769	40 769	-	-	-	33 147	33 147	33 147	-	-	-	-	
355 Bien-être mental (#355)	436 418	425 185	11 233	425 854	(47 581)	(196 633)	181 640	181 640	-	-	-	-	
356 Psychologue (#356)	-	-	-	-	-	12 603	12 603	12 603	-	-	-	-	
357 Soins infirmiers communautaires (#357)	1 445 680	1 445 680	-	2 245 814	-	-	2 245 814	1 502 802	743 012	-	743 012	637 719	
358 Programme de prévention (#358)	-	-	-	-	-	38 742	38 742	38 742	-	-	-	-	
361 Principe de Jordan (#361)	65 064	65 064	-	104 891	(34 389)	-	-	70 502	70 502	-	-	-	
362 Nutrition (#362)	97 772	97 266	506	-	-	86 643	86 643	86 643	-	-	-	-	
365 Service de garde (#365)	-	-	-	-	-	43 627	43 627	43 627	-	-	-	-	
366 I.R.H.S.A. (#366)	-	-	-	15 357	-	-	15 357	15 357	-	-	-	-	
367 Prévention suicide (#367)	-	-	-	-	-	60 164	60 164	60 164	-	-	-	-	
372 Soins infirmiers communautaires - COVID-19 (#372)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
373 Mirokamin 3 (#373)	47 000	47 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
375 Guérisseur traditionnel (#375)	38 984	38 984	-	16 038	(9 038)	-	7 000	7 000	-	-	-	-	
380 Travaux d'hébergement Covid (#380)	250 280	250 280	-	-	17 771	-	17 771	17 771	-	-	-	-	
381 Principe de Jordan - Prestation services individuels et de groupe (#381 et #382)	1 000 000	1 000 000	-	4 150 552	(1 213 259)	-	2 937 293	2 937 293	-	-	-	-	
391 Fonctionnement et entretien (#391)	288 092	281 821	6 271	306 515	-	(25 076)	281 439	270 099	11 340	(11 340)	-	118 887	
394 Rénovation de la cuisine communautaire (#394)	80 023	80 023	-	585 773	(31 292)	-	554 481	72 443	482 038	(482 038)	-	-	
395 Programme de santé maternelle et infantile (SMI) (#395)	108 017	106 238	1 779	42 024	-	-	42 024	42 024	-	-	-	228 286	
396 Programme de santé maternelle et infantile (SMI) - fixe (#396)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
398 Santé bucco-dentaire (#398)	57 717	56 503	1 214	31 681	-	-	31 681	26 628	5 053	-	5 053	11 641	
399 Contrôle et gestion des maladies transmissibles (#399)	278 478	-	278 478	70 000	(39 935)	-	30 065	30 065	-	-	-	525 660	
	6 972 999	6 358 708	614 291	11 783 511	(2 069 718)	(282 952)	9 430 841	7 766 623	1 664 218	(591 547)	1 072 671	2 681 569	

	Budget			Revenus						Surplus (déficit) de financement		Surplus (déficit) courant	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
	31 mars 2023											31 mars 2022	
IMMOBILISATIONS ET LOGEMENTS													
400 Immobilisations et logements - administration (#400)	663 056	662 976	80	616 755	-	165 182	781 937	527 252	254 685	-	254 685	193 161	
401 Réseau d'adduction d'eau et d'aqueduc (#401)	653 784	644 623	9 161	907 934	-	(244 752)	663 182	663 182	-	-	-	-	
404 Fonctionnement et entretien - écoles (#404)	1 100 428	1 086 214	14 214	-	-	648 448	648 448	648 448	-	-	-	-	
405 Ponts et chaussées (#405)	469 543	469 543	-	-	-	603 515	603 515	603 515	-	-	-	-	
406 Collecte et disposition des ordures (#406)	59 400	169 087	(109 687)	-	-	397 205	397 205	397 205	-	-	-	-	
409 Lettrage montagne (#409)	-	-	-	-	-	47 763	47 763	-	47 763	(47 763)	-	-	
412 Logements d'enseignants (#412)	81 103	81 103	-	85 119	-	-	85 119	85 119	-	-	-	17 127	
413 Entretien route 25 (#413)	1 688 236	1 688 236	-	-	-	1 555 237	1 555 237	1 523 242	31 995	-	31 995	(60 727)	
415 Infrastructures sports et loisirs (soccer, balle) (#415)	-	-	-	-	-	10 287	10 287	10 287	-	-	-	-	
416 Élaboration réglementation urbaine (#416)	-	-	-	55 000	(49 833)	-	5 167	5 167	-	-	-	-	
417 Lecture de compteurs et recouvrement (#417)	39 350	37 860	1 490	-	-	-	-	4 398	(4 398)	-	7 657	-	
418 Reconstruction maison 8 rue Wemotaci (#418)	-	-	-	-	-	120 887	120 887	255 168	(134 281)	-	(134 281)	1 794	
419 Éco-Patrouille (#419)	-	-	-	-	-	28 560	28 560	58 240	(29 680)	-	(29 680)	(1 097)	
423 Caractérisation des sols (#423)	-	-	-	-	-	-	-	29 065	(29 065)	-	(29 065)	(52 344)	
424 Rénovations - 24 rue Atikamekw (#424)	-	-	-	-	-	3 690	3 690	34 412	(30 722)	-	(30 722)	44 035	
426 Traitement eau potable - projet #AQAA2 (#426)	-	-	-	-	-	576 955	576 955	-	576 955	(576 955)	-	225 905	
429 Maintien des actifs pour la gestion des matières (#429)	-	-	-	27 967	(8 530)	-	19 437	19 437	-	-	-	-	
431 Construction 4 jumelés (#431)	-	-	-	-	-	100 581	100 581	100 581	-	-	-	-	
440 Réfection de l'école primaire (#440)	-	-	-	-	-	26 018	26 018	28 790	(2 772)	-	(2 772)	(2 929)	
442 Prolongement des infrastructures secteur Est (#442)	-	-	-	69 078	479 155	-	548 233	548 233	(548 233)	-	-	-	
445 Initiative de logement 2021-2024 (#445)	-	-	-	2 149 812	(2 092 675)	-	57 137	57 137	-	-	-	-	
447 Infrastructures JAIB (#447)	-	-	-	-	-	-	-	8 513	(8 513)	(65 782)	(74 295)	(13 353)	
453 Reconstruction 14 A-B Kenosi (#453)	-	-	-	-	-	183 707	183 707	475 110	(291 403)	-	(291 403)	291 403	
455 Correction émissaire des étangs (#455)	-	-	-	-	-	43 429	43 429	43 429	-	-	-	-	
456 Aréna Wemotaci - fonctionnement & entretien (#456)	233 338	229 632	3 706	-	-	246 304	246 304	246 304	-	-	-	(61 242)	
458 Bâtiments communautaires (#458)	401 132	401 132	-	-	-	311 786	311 786	371 775	(59 989)	-	(59 989)	(146 167)	
462 Relocalisation de la station de pompage (#462)	-	-	-	122 500	(122 500)	-	-	-	-	-	-	-	
463 Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées (#463)	-	-	-	50 000	(50 000)	-	-	-	-	-	-	-	
464 Passerelle et piste cross-country (#464)	-	-	-	-	-	27 312	27 312	-	27 312	(27 312)	-	-	
465 Consolidation de la gestion des biens (#465)	-	-	-	29 000	(29 000)	-	-	-	-	-	-	-	
466 Acquisition fardier et compresseur (#466)	-	-	-	19 765	(19 765)	-	-	-	-	-	-	-	
470 Initiative stage en habitation (#470)	-	-	-	-	-	21 244	21 244	21 244	-	-	-	-	
479 Construction - divers projets (#479)	268 021	463 970	(195 949)	1 736 669	-	(1 052 614)	684 055	570 703	113 352	(151 832)	(38 480)	(37 258)	
480 Projet roulettes habitation (#480)	-	-	-	-	-	-	-	133 344	(133 344)	-	(133 344)	-	
481 Projet roulettes C.P.E. (#481)	-	-	-	-	-	50 811	50 811	50 811	-	-	-	-	
482 Déménagement 11 rue Onikan (#482)	-	-	-	-	-	56 921	56 921	56 921	-	-	-	-	
484 Acquisition rétrocaveuse (#484)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
492 Construction 4 duplex 2021 (#492)	-	-	-	-	-	388 144	388 144	-	388 144	(388 144)	-	1 640 501	
493 1 nouveau jumelé - rue Atikamekw - Projet SCHL 022 (#493)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106 315	
873 Stratégie environnementale (#873)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
876 Développement des lots - secteur Ouest (#876)	-	-	-	3 000 000	(2 318 983)	1 695 000	2 376 017	14 363	2 361 654	(2 361 654)	-	2 998 094	
877 Jumelé rue Onikan (#877)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	121 162	
878 Rénovations SAC (#878)	-	-	-	280 000	92 753	-	372 753	372 753	-	-	-	-	
879 Mini habitations (#879)	-	-	-	-	-	26 487	26 487	26 487	-	-	-	262 988	
880 Construction André-Philippe Awashish (#880)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 181)	
881 Projet pilote habitation S.A.C. (#881)	-	-	-	205 369	-	-	205 369	205 369	-	-	-	-	
882 Réfection passerelle piétonne (#882)	-	-	-	-	-	104 342	104 342	51 674	52 668	-	52 668	-	
885 Fonctionnement écocentre (#885)	-	-	-	79 819	260 594	1 985	342 398	178 813	163 585	(163 585)	-	-	
889 Programme d'accès à la propriété (#889)	-	-	-	-	-	150 000	150 000	150 000	-	-	-	-	
898 Roulotte Bert. Cloutier - 3 Wemotaci (#898)	-	-	-	-	-	4 839	4 839	4 839	-	-	-	-	
	5 657 571	5 934 556	(276 985)	9 434 787	(3 238 400)	5 678 889	11 875 276	8 033 097	3 842 179	(4 331 260)	(489 081)	5 533 844	
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE													
500 Service de police amérindienne (#500)	1 314 177	1 314 177	-	-	(429 992)	1 735 759	1 305 767	1 256 761	49 006	(49 006)	-	-	
501 Addenda COVID-19 Sécurité publique (#501)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
502 Protection contre les incendies - F & E (#502)	68 242	238 000	(169 758)	28 726	-	119 342	148 068	148 068	-	-	-	(77 881)	
503 Construction du poste de police (#503)	-	-	-	-	-	1 723 329	3 572 346	5 295 675	-	5 295 675	(5 307 091)	(11 416)	
509 Construction nouvelle caserne de pompier (#509)	-	-	-	3 500 000	(3 434 904)	-	65 096	65 096	-	-	-	-	
	1 382 419	1 552 177	(169 758)	3 528 726	(2 141 567)	5 427 447	6 814 606	1 469 925	5 344 681	(5 356 097)	(11 416)	(24 592)	

	Budget			Revenus				Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	31 mars 2023						
DÉVELOPPEMENT SOCIAL													
600 Assistance sociale (#600)	2 241 937	2 335 864	(93 927)	2 890 130	-	(34 945)	2 855 185	2 873 619	(18 434)	-	(18 434)	-	(66 530)
606 Mesures préalables à l'emploi (#606)	256 412	256 412	-	300 000	(59 490)	-	240 510	240 510	-	-	-	-	-
611 Emploi d'été Canada (#611)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
620 Transfert assistance sociale (TAS) (#620)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
622 Lutte contre la pauvreté (#622)	88 735	88 735	-	-	(15 944)	93 562	77 618	77 618	-	-	-	-	-
623 Avenir d'enfants (#623)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
624 Communication et formation socioprofessionnelle (#624)	51 000	51 000	-	-	-	43 225	43 225	43 225	-	-	-	-	-
626 Projet Kotawakinik (#626)	109 160	109 160	-	-	(34 410)	111 080	76 670	76 670	-	-	-	-	-
627 Sécurité alimentaire - 2e récolte (#627)	-	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000	-	-	-	-	-
628 Projet prévention violence familiale (#628)	-	-	-	-	(49 528)	61 816	12 288	12 288	-	-	-	-	-
644 Projet Cocréation - Ruche d'art (#644)	-	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000	-	-	-	-	-
648 S.A.R.E.J.P.N. (#648)	-	-	-	-	-	140 015	-	140 015	140 015	-	-	-	-
	2 747 244	2 841 171	(93 927)	3 190 130	(19 357)	374 738	3 545 511	3 563 945	(18 434)	-	(18 434)	-	(66 530)
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE, EMPLOI ET FORMATION													
621 Programme connexions compétences (#621)	201 544	201 544	-	124 030	(7 571)	-	116 459	116 459	-	-	-	-	(25 371)
660 Fonds de revenu consolidés (FRC) (#660)	55 111	55 111	-	-	61 810	(8 832)	52 978	52 978	-	-	-	-	-
661 Information sur le marché du travail (#661)	68 455	68 455	-	-	-	177 801	177 801	177 801	-	-	-	-	-
662 Ressources professionnelles (#662)	45 360	45 360	-	-	-	50 275	50 275	50 275	-	-	-	-	-
664 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation professionnelle (#664)	55 692	55 692	-	-	-	5 935	5 935	5 935	-	-	-	-	-
665 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation générale (#665)	50 995	50 995	-	-	-	57 102	57 102	57 102	-	-	-	-	-
667 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Création d'emplois (#667)	42 365	42 365	-	-	-	3 794	3 794	3 794	-	-	-	-	-
668 Fonds du revenu consolidé (FRC) - Aide aux travailleurs autonomes (#668)	-	-	-	-	-	2 700	2 700	2 700	-	-	-	-	-
670 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement (#670)	24 402	24 402	-	-	9 807	14 594	24 401	24 401	-	-	-	-	-
672 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Ressources professionnelles (#672)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
674 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation professionnelle (#674)	44 217	44 217	-	-	-	12 810	12 810	12 810	-	-	-	-	-
675 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation générale (#675)	37 350	37 350	-	-	-	62 529	62 529	62 529	-	-	-	-	-
677 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Création d'emplois (#677)	56 709	56 709	-	-	-	93 568	93 568	93 568	-	-	-	-	-
678 Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Aide aux travaux autonomes (#678)	-	-	-	-	-	23 940	23 940	23 940	-	-	-	-	-
680 Fonds de revenus consolidés (FRC) - Sensibilisation jeunesse (#680)	2 265	2 265	-	-	6 821	(6 821)	-	-	-	-	-	-	-
687 Fonds de revenu consolidé (FRC) - Sensibilisation jeunesse - Emploi d'été (#687)	35 213	35 213	-	-	-	26 474	26 474	26 474	-	-	-	-	-
	719 678	719 678	-	124 030	70 867	515 869	710 766	710 766	-	-	-	-	(25 371)
LOYERS													
800 Loyers (#800)	1 005 400	1 334 157	(328 757)	-	-	930 556	930 556	1 483 146	(552 590)	(280 057)	(832 647)	-	(763 517)
SERVICE D'AIDE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE													
901 Mesures moins perturbatrices (#901)	-	-	-	1 738 970	(1 738 970)	-	-	-	-	-	-	-	-
902 Services de représentant des Premières Nations (#902)	-	-	-	439 782	(439 782)	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	2 178 752	(2 178 752)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	39 403 000	39 273 147	129 853	51 242 012	(8 922 911)	17 100 265	59 419 366	41 649 189	17 770 177	(10 655 001)	7 115 176	9 711 874	
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations Opérations inter-services	-	-	-	-	-	(10 309 162)	(10 309 162)	-	(10 309 162)	-	(10 309 162)	-	(6 474 911)
Total - Fonds de fonctionnement	39 403 000	39 273 147	129 853	51 242 012	(8 922 911)	4 567 118	46 886 219	39 425 204	7 461 015	(10 655 001)	(3 193 986)	3 236 963	
Surplus (déficit) fonds d'immobilisations corporelles Revenus de fonds de bande	-	-	-	-	-	10 309 162	10 309 162	2 700 552	7 608 610	2 700 552	10 309 162	3 772 578	6 374
Total - Fonds autonomes	-	-	-	-	-	6 543	6 543	-	6 543	-	6 543	-	6 374
Total - Fonds d'exploitation	39 403 000	39 273 147	129 853	51 242 012	(8 922 911)	14 882 823	57 201 924	42 125 756	15 076 168	(7 954 449)	7 121 719	7 015 915	

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État des résultats regroupés et informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2023

Annexe 3

	Budget			Revenus				Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	31 mars 2023						
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES													
Annulation des transactions entre la Fiducie Mictikw Coria et le Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	-	-	234 818	(234 818)	-	(234 818)	(231 851)	
Opérations interfonds	-	-	-	-	-	(728 068)	(728 068)	(728 068)	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	(728 068)	(728 068)	(493 250)	(234 818)	-	(234 818)	(231 851)	
AUTRES FONDS													
Fonds d'entreprise - Comité d'habitation	-	-	-	-	-	669 577	669 577	689 341	(19 764)	-	(19 764)	264 810	
Fonds d'entreprise - Collectif de crédit	-	-	-	-	-	-	-	3 000	(3 000)	-	(3 000)	(3 000)	
Fonds de fiducie Mictikw Coria	-	-	-	-	-	325 996	325 996	89 908	236 088	-	236 088	271 561	
Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	1 079 141	1 079 141	759 311	319 830	-	319 830	457 306	
	-	-	-	-	-	2 074 714	2 074 714	1 541 560	533 154	-	533 154	990 677	
Grand total	39 403 000	39 273 147	129 853	51 242 012	(8 922 911)	16 229 469	58 548 570	43 174 066	15 374 504	(7 954 449)	7 420 055	7 774 741	